



La Valbonne, le 19 octobre 2018

CSA de La Valbonne  
BP 30016  
01120 DAGNEUX-MONTLUEL

## **Procès verbale de l'assemblée générale ordinaire du 18 octobre 2018**

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Mr LAGARDE Christophe, président du CSA de la Valbonne, et commence par un mot d'accueil de sa part.

Le décompte des présents est assuré, et malgré la faible participation, l'assemblée peut être tenue (53 présents et 24 pouvoirs).

Le président présente le déroulement de la réunion.

Le déroulé de l'assemblée générale extraordinaire est le suivant :

- Validation du PV de l'assemblée générale 2017
- Bilan moral et d'activités (points positifs, points négatifs, perspectives)
- Bilan financier de la saison 2017-2018
- Présentation du budget prévisionnel
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Vote du rapport du vérificateur aux comptes
- Vote du quitus au trésorier
- Présentation et élection des candidats au comité directeur
- Election du vérificateur aux comptes
- Perspectives pour l'année à venir

### **Bilan moral et d'activités :**

Le CSA de la Valbonne, cette année c'est :

- 708 adhérents soit -43 adhérents par rapport à la saison dernière
- 260 adhérentes soit - 38
- 111 adhérents de - de 18 ans soit - 38
- 4 personnes en situation de handicap
- une trentaine de sections culturelles ou sportives
- 10 emprises (gymnase, piscine, salle de musculation, ...)
- un budget d'environ 62000 euros

Le président dresse les différents points positifs de la saison qui vient de se terminer. Pour commencer, il souligne le dynamisme des sections sportives avec leur

engagement sur les différents championnats régionaux et nationaux ainsi que leur bonne tenue lors de ces championnats. Les sections de handball, badminton, tir et tir à l'arc sont ainsi félicitées pour leur résultat.

Dans les satisfactions de cette saison, il souligne l'investissement des animateurs et les membres du comité et rappelle, à ce titre, qu'ils sont tous bénévoles et permettent un très bon fonctionnement du club. Un point d'honneur est fait pour les secrétaires pour leur efficacité et leur sympathie au bureau, ce qui n'est pas toujours facile.

Dans la même lignée, il remercie les différents organismes de la base pour leur mise à disposition des bâtiments et leur soutien ainsi que les bonnes relations avec le CSA.

Enfin, il exprime sa satisfaction dans le fonctionnement du site internet et rappelle, pour l'occasion, que le site est l'organe principal de communication du club (informations sections, secrétariat,...)

Le président dresse les quelques points négatifs de la saison en commençant par l'investissement des animateurs, ce qui est aussi dans les points positifs, dans la vie du club en dehors de leur section. Ainsi, il note l'absence de trop nombreux animateurs aux différents rendez-vous du club comme le forum, la réunion des animateurs ou tout simplement aux assemblées générales. Pour le sujet, il rappelle que les jours d'assemblée, les sections ne devraient pas fonctionner afin de permettre la présence d'un plus grand nombre d'adhérents.

Dans les points négatifs, il déplore les informations surprises telle que des travaux dans les emprises occupées par le CSA. En effet, il apprend trop souvent par « la bande » que telle section n'a pas pu fonctionner en raison de travaux ou d'occupation ce qui est préjudiciable pour le bon fonctionnement du club. Dans le même esprit, il déplore que certains animateurs ne se prononcent pas clairement sur leurs intentions pour la saison à venir et annonce que, pour la saison 2018-2019 la section natation enfants ne pourra ouvrir.

Enfin, le stand de tir 25 mètres sera fermé cette saison et vraisemblablement la saison prochaine pour des risques de plombémie limitant drastiquement le nombre d'adhérents. Le bureau de la section tir a ainsi pris la décision de ne plus accepter les membres dont le CSA de La Valbonne n'est pas le club principal pour la FFT, le président le déplore mais la situation ne permet plus d'accepter un nombre trop important de licenciés, il rappelle la priorité qui est faite aux personnes émanant de la communauté de défense.

Pour les différentes perspectives à venir, le bureau vise, à minima, la stabilisation du nombre d'adhérents afin de pouvoir permettre la continuité de l'offre dans les mêmes conditions que les dernières saisons.

La livraison de la maison de Chânes est effective et les travaux sont en cours de réalisation avec la mise en place d'une cuisine intégrée pour l'atelier cuisine mais aussi pour que les sections, qui le désirent, puissent organiser quelques activités festives. Le secrétariat sera aménagé afin de tenir une permanence au sein de la maison et permettre, ainsi, plus de facilité pour les inscriptions, l'accès au camp étant de plus en plus draconien.

De même, le bureau veillera à améliorer la communication via le site mais étudiera aussi la communication hors internet pour ne pénaliser personne.

Enfin, le président lance un appel aux adhérents en souhaitant que ces derniers soient une force de proposition pour des projets qui pourraient intéresser le plus grands nombres (création d'événements (expositions, actions vers un public particulier...)).

### **Bilan comptable :**

L'année précédente, pour rappel, avait vu un exercice équilibré avec 43180,31€ d'actifs dont 10185,76€ d'actifs immobilisés et 32969,55€ de trésorerie avec un résultat d'exercice positif de 7245,47€ et un total de 43180,31€ soit un exercice équilibré.

Cette année, les actifs au 31 août 2018, se montent à 46253,83€ dont 6868,76€ d'actifs immobilisés et 39360,07€ de trésorerie disponible, soit un résultat positif de 3073,52€ et 46253,83€ soit un exercice équilibré. Cette bonne année comptable est surtout l'action de toutes les sections qui ont fait les efforts nécessaires et demandés, les sections en sont remerciées.

Le rapport du vérificateur aux comptes, Mme Sylvie LAGARDE va dans ce sens et confirme la bonne tenue financière de l'année écoulée.

Le rapport du vérificateur est mis aux votes et est approuvé (77 exprimés, 0 contre, 0 abstention, 77 pour).

Le quitus du trésorier est mis aux votes et le quitus lui est donné. (77 exprimés, 0 abstention, 0 contre, 77 pour)

Le président annonce que les 3073,52€ seront mis en réserve afin de financer les projets à venir (continuation d'investissement dans la maison de Chanes, création de nouvelles sections...)

Le budget prévisionnel est présenté, il s'élève à 62000 euros pour l'exercice 2018-2019. Les sections devront continuer leurs efforts afin de maintenir la bonne santé du club.

Le budget prévisionnel est mis aux votes et adopté à l'unanimité.

### **Renouvellement du bureau :**

Le président ayant eu à sa connaissance les démissions des membres suivant :

- Mme Gaudy Claudine
- Mr Riera Michel-Charles
- Mme Sagnes Séverine

Il avait lancé un appel à candidature et reçu les réponses favorables de :

- Mme Boulven Manon (section Badminton)
- Mme Falguère Charlene (section tir à l'arc)
- Mme Kant Marie-Anne (animatrice des sections danses enfants et loisirs créatifs)
- Mme Machez Colette (section cuisine)

- Mr Bekouider Lahcen (section musculation, natation, rugby à 7)

Le conseil d'administration devrait avoir 15 membres au maximum et 7 au minimum, tous les candidats peuvent donc intégrer le CA.

Après mis aux votes, tous les candidats sont élus à l'unanimité.

Après, une courte pause ou les membres du CA s'est réunis, les rôles de chacun sont les suivant :

- ◆ Président : Lagarde Christophe
- ◆ Vice président : Kant Samuel
- ◆ Trésorier général : Delacourt Robert
- ◆ Secrétaire générale : Pawloski Carine
- ◆ Secrétaire générale adjoint : Tison Valérie
- ◆ Membre : Bentéo Alexandre
- ◆ Membre : Garnier Fabrice
- ◆ Membre : Guinet Marie-Jo
- ◆ Membre : Medus Maximilien
- ◆ Membre : Rogelet Jean-Pierre
- ◆ Membre : Boulven Manon
- ◆ Membre : Falguère Charlene
- ◆ Membre : Kant Marie-Anne
- ◆ Membre : Machez Colette
- ◆ Membre : Belkouider Lahcen

Le président félicite les membres du CA nouveaux et anciens.

Quelques questions sont posées par la section tir s'inquiétant de la fermeture quasi définitive du pas de tir 25 mètres compromettant ainsi leur activité et particulièrement en hiver où les accès au champs de tir leur sont interdit en raison de la nuit et du froid. Le président prend en compte leur inquiétude mais ne peut s'engager sur le sujet, ces décisions ont été prises par les autorités militaires pour des raisons sanitaires. Les accès aux champs de tir leur sont possible les week-end quand ils sont libres.

Avant de lever la séance, le président remercie les adhérents présents et surtout ceux qui étaient déjà présent lors de l'assemblée générale du 4 octobre qui n'avait, malheureusement, pas eu le quorum nécessaire.

Aucune autre question n'est posée, la séance est levée. Il est 21 heure 15

Carine Pawlowski  
Secrétaire du CSA la Valbonne



Christophe Lagarde  
Président du CSA de La Valbonne

